



Tendances



Châtenay-Malabry

1^{er} semestre 2006



De vous à moi

Aujourd'hui, c'est à l'échelle de la Communauté d'agglomération, et non plus seulement de la commune, que

nous travaillons au développement économique. La création récente de la Maison des Entreprises et de l'Emploi pour les Hauts-de-Bièvre, qui s'inscrit dans les orientations gouvernementales (plan Borloo), en est une nouvelle illustration.

Nous estimons cependant que c'est d'abord au niveau de chaque ville, avec le souci d'une réelle proximité, qu'il faut aider les entrepreneurs à mieux se connaître et à travailler ensemble. C'est le rôle que s'est donné le club des entreprises de Châtenay-Malabry. C'est aussi ce que nous voulons contribuer à faire avec cette lettre d'information.

Soyez assurés de mon engagement auprès de tous ceux qui entreprennent.

Georges Siffredi
Maire de Châtenay-Malabry
Président de la Communauté
d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre



Une Maison des Entreprises et de l'Emploi pour les Hauts-de-Bièvre

La Maison des Entreprises et de l'Emploi des Hauts-de-Bièvre est le fruit d'une construction partenariale. Les 7 communes de l'agglomération des Hauts-de-Bièvre, l'ANPE, l'Assedic, l'AFPA, les services de l'État, la Mission Locale des Hauts-de-Bièvre, les entreprises, les organismes consulaires, les associations ont travaillé ensemble à cette création.

Au départ, des constats partagés : le manque de soutien aux PME et TPE, le manque d'accompagnement local des créateurs d'entreprises, le service envers le demandeur d'emploi parfois insuffisamment coordonné et individualisé.

À l'arrivée : un déploiement progressif de services adaptés aux besoins locaux.

Certains concernent directement les entreprises. Deux chargés de mission iront à la rencontre des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises, afin de définir voire d'anticiper leurs besoins en recrutement.

Un autre service développé sera l'accueil et l'accompagnement des cadres, des jeunes diplômés et des salariés.

En collaboration avec le pôle de développement économique de l'agglomération, la Maison des Entreprises et de l'Emploi réunira les moyens nécessaires pour mettre en relation les entreprises locales cherchant des collaborateurs et les personnes correspondant au profil recherché.

Enfin, l'une des missions confiées à cette nouvelle structure est de mettre à disposition des porteurs de projets un véritable procédé d'aide à la création d'activités, de l'évaluation du projet à son accompagnement. ☺

Renseignements : 01 41 87 82 82 - 01 46 83 45 45.

RECHERCHE LOCAUX

Le service municipal des relations économiques souhaite alimenter une bourse aux locaux économiques : commerces, fonds de commerces, bureaux et ateliers. Les propriétaires ou les agences immobilières disposant de ce type de bâtiments sont invités

à faire part de ces informations pour faciliter les contacts avec des locataires ou des acquéreurs potentiels. La Ville reçoit en effet régulièrement des entreprises existantes ou en création à la recherche de locaux.

Renseignements : 01 46 83 46 24.

SOMMAIRE

PROFIL
DEUX DOCTEURS
DONNENT NAISSANCE
À UNE START-UP p. 2

PORTRAIT
D'ENTREPRISE
L'OREILLE
EN POINTE p. 3

RENCONTRE
DANIEL
GOUPILLAT p. 4

Service municipal de l'activité économique 01 46 83 46 24

FOCUS SUR...

ALPHA CHIMICA Tout médicament consommé, soumis au métabolisme naturel d'un être vivant se transforme dans l'organisme, entraînant un certain nombre d'effets. Connaître ou approcher l'effet direct ou secondaire de ces métabolites peut faire gagner beaucoup de temps et beaucoup d'argent à un laboratoire travaillant sur des molécules susceptibles de devenir un nouveau médicament. Alpha Chimica, la jeune société créée à la faculté de pharmacie par Anh Tuan

Lormier et Bernardin Akagah a mis au point un procédé alternatif qui permet d'anticiper en laboratoire ce que donnerait la transformation du médicament dans un organisme vivant. Son activité consiste donc à synthétiser les métabolites issus de ces molécules confiées par les équipes Recherche et Développement des sociétés pharmaceutiques ou de biotechnologies. ☺
Tél.: 01 46 83 55 69. Mob. 06 25 88 14 49 ■
06 30 92 17 66 www.alphachimica.com



Profil

Deux docteurs donnent naissance à une start-up

L'un et l'autre sont devenus docteurs en sciences pharmaceutiques et en chimie organique, après un parcours en faculté de pharmacie de Rouen pour Bernardin Akayah, et en faculté des Sciences et Techniques pour Anh Tuan Lormier à Marseille. Première étape classique « post-doc », l'un et l'autre vont rejoindre un labo de chimie thérapeutique. Ce sera à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry pour travailler sur la recherche de molécules anti-VIH et anti-cancéreuses, pour une commande d'un grand nom de la pharmacie française.

Anticiper les effets d'un médicament

Les deux jeunes chercheurs vont faire connaissance et découvrir que leurs projets professionnels sont complémentaires. « À Rouen, explique Bernardin, j'avais commencé à mettre au point un procédé innovant sur l'étude de la transformation des médicaments au sein de l'organisme (ce que l'on appelle les métabolites), pour mettre au point des catalyseurs de synthèse qui puissent reproduire cette formation des métabolites in vitro pour éviter, dans un premier temps, d'avoir à utiliser systématiquement un vrai organisme vivant. Je voulais poursuivre et valoriser cette connaissance. » Spécialiste de chimie organique, Anh Tuan Lormier ne sait pas alors quelle direction scientifique il va prendre, mais... « La création d'entreprise m'intéressait, c'était la possibilité de faire ses propres choix et de les assumer, y compris commercialement et d'explorer le transfert d'un procédé ou d'une recherche appliquée vers l'environnement économique. Le procédé innovant de Bernardin était une bonne opportunité. »

Le cadre juridique et scientifique d'une start-up, hébergée par la faculté châtenaisienne et le laboratoire de Pharmacognosie, associé au CNRS, est apparu comme le meilleur moyen de donner corps à l'idée et à son contenu: « Il fallait approfondir nos travaux pour savoir s'il existait

réellement un besoin des industriels. Nous pensons que notre structure, avec un environnement technologique de haute qualité (RMN, LC et GC-MS, analyse élémentaire) pourrait apporter aux laboratoires des solutions de prédiction, de rapidité et donc de coût. Ils disposeraient ainsi des métabolites qui pourraient guider leur choix par une compréhension approfondie des interactions médicamenteuses. L'importance des métabolites concerne également l'industrie alimentaire, cosmétique et vétérinaire pour des études toxicologiques et pharmacologiques. »

Du projet à la création

Le prix de valorisation de la recherche de l'Université Paris-Sud XI (prix doté par le Département des Hauts-de-Seine) va être la première étape du transfert du projet scientifique à la création d'entreprise: les 6 000 euros sont investis dans une pré-étude de marché dont les conclusions sont favorables. L'entreprise est née le 22 mars dernier.

Les deux associés, tout en poursuivant leurs travaux, sont devenus des commerciaux, activant leur tissu relationnel, rencontrant grands labos, PME et entreprises de biotechnologies. Une commande importante, venant d'une grande référence, ou un apport significatif à la recherche (la découverte de molécules nouvelles) apportera la crédibilité souhaitée à leur procédé. ☺

Start-ups à la Pharma

Les passerelles se multiplient entre la faculté de pharmacie, les laboratoires présents sur le site et les créateurs d'entreprises.

Alpha Chimica est la quatrième start-up créée et hébergée sur le site depuis quelques mois, après Drugabilis, Immutep et Bio-Alliance Pharma.

ACTIONS

➔ Vos élus



Deux élus municipaux sont chargés d'une délégation touchant à la vie des entreprises. Henri Clou est délégué au Développement et aux Relations économiques. Il est l'interlocuteur du club des entreprises. Jacques Courteau est délégué au Commerce et à l'Artisanat. Secrétariat des élus : 01 46 83 45 69.

➔ Profiter de notre expérience

La Ville de Châtenay-Malabry a engagé, sur les équipements communaux, un programme d'économie d'énergies et de gestion raisonnée de l'eau, qui lui a déjà valu plusieurs distinctions. Ces expériences qui donnent de premiers résultats environnementaux et financiers très intéressants ont été présentées au club des entreprises et ont fait l'objet d'un forum réservé aux acteurs économiques lors de la Semaine du développement durable. Les travaux réalisés et les technologies appliquées sont en effet transférables aux locaux d'entreprise. Contactez-nous au 01 46 83 46 24.

➔ Maître artisan

Daniel Mercier, réparateur auto, 253 avenue de la Division-Leclerc, vient de se voir décerner le diplôme de Maître Artisan.

PORTRAIT D'ENTREPRISE

➔ "L'Oreille en pointe" met du son dans l'image de votre entreprise

« **D**évelopper l'image de marque par le son, c'est à partir de cette idée que Jean-Pierre Lacaille a créé « L'Oreille en Pointe » en 2003. Après une solide formation de compositeur au Berklee College de Boston, des compositions musicales pour films et publicités, et la prise en charge de la production sonore des parodies du « Vrai journal » de Karl Zéro, Il décide de servir les marques au cœur de leur communication, sur des supports aussi variés que la téléphonie, le multimédia, les films d'entreprises ou de collectivités, en réalisant des signatures sonores sur mesure, capable de renforcer le logo graphique existant.

Or, la musique, plus encore que l'image et ses codes graphiques, est un langage universel, capable de susciter une attention immédiate, d'entraîner l'adhésion et surtout d'être mémorisé instantanément. »

L'équipe pense à s'agrandir. La société a son propre pôle de compositeurs, chanteurs, choristes et musiciens. « Nous sommes une structure très réactive, prête à servir avec autant de passion et de rigueur la PME qui pensait ne pas pouvoir s'offrir ce type de services que les grands groupes en quête d'homogénéisation de leur communication. »

Dans la clientèle, des références aussi variées que le Corum de Montpellier, Comexpo Paris, le Palais des Congrès de Paris, la mairie d'Étampes, le groupe pétrolier Total, les pâtes Panzani, le paysagiste Prévosteau ou encore Eurovet.

La création d'ambiances de salons professionnels ou encore la sonorisation d'espaces magasins n'ont plus de secret pour L'Oreille en Pointe, qui veut aussi montrer que l'accueil et l'attente téléphonique peuvent enfin passer par le plaisir de l'écoute.

En développant une activité originale et précurseur, Jean-Pierre Lacaille entend également participer à la création d'un pont entre l'artiste et l'entrepreneur : « Lorsque nous créons une identité sonore, nous cherchons à ce que ceux qui savent entreprendre, puissent se faire connaître dans l'élégance en étant tourné vers l'avenir » *

L'Oreille en Pointe,
20 avenue Roger-Salengro
Tél. : 01 46 61 47 16.
contact@oreille-en-pointe.com
www.oreille-en-pointe.com



La société a son propre pôle de compositeurs, chanteurs, choristes et musiciens.



Créer une identité sonore sur mesure pour l'entreprise.

CLUB DES ENTREPRISES

Le club des entreprises de Châtenay-Malabry organise régulièrement des visites techniques et des réunions de travail et d'information (tenues à l'heure du petit déjeuner) sur des thèmes intéressant les chefs d'entreprises : emplois aidés, fiscalité, etc.

Depuis septembre dernier, plusieurs entreprises sont entrées au club :

- Assistance Sécurité Incendie, 58 chemin de la Justice
- Climat Bleu, 55 rue Jean-Longuet
- Crédit Agricole, 9 rue de l'Église
- GTI Josselin, 5 allée Louis-Blériot

- Salesplus, 58 chemin de la Justice
 - SP2 Marc, 36 rue Docteur-Le-Savoureux
 - XPR Consultant, 25 rue Camille-Pelletan
- Club des entreprises
BP 24 - 92221 Châtenay-Malabry cedex
Tél. : 01 46 83 46 24.
www.chatenay-entreprises.com

BRÈVES

→ UTILE

Le service municipal de Développement économique

Ce service est l'interlocuteur privilégié des entreprises existantes et des porteurs de projets. Il apporte un conseil et une assistance de proximité qui permettent de trouver rapidement le bon interlocuteur, de déposer un dossier au bon endroit, etc. Chargé d'assurer la promotion économique de la Ville, le service travaille en partenariat avec le pôle économique de la Communauté d'agglomération et les chambres consulaires.

Responsable de service,
Christophe Brodard, 01 46 83 46 24.

Fax: 01 46 83 45 15 ★

→ À SAVOIR

Le chèque emploi TPE

Le chèque emploi Très Petites Entreprises simplifie les formalités sociales liées à l'emploi de salariés et fait gagner du temps aux employeurs dans la gestion administrative du personnel des entreprises dont l'effectif maximum est de 5 salariés. Le chèque emploi c'est: un seul document pour les formalités liées à l'embauche; une seule déclaration pour les organismes sociaux; un seul règlement pour les cotisations sociales. Le centre national chèque emploi TPE calcule les cotisations dues, établit bulletins de paie, déclarations sociales annuelles et attestation fiscale pour les salariés. Un entrepreneur peut aussi confier la gestion du chèque emploi TPE à son expert-comptable.

www.emploi-pe.fr ★

→ NAVIGUER

www.oseo.fr est le site de Oséo, né, en 2005, du rapprochement de l'ANVAR (ex-Agence nationale de valorisation de la recherche) et de la Banque de Développement des PME. Oséo reprend et élargit la même mission d'intérêt général: accompagner et soutenir les PME-PMI, par des avances, prêts ou garanties, dans les phases décisives (création, innovation, développement, transmission). Oséo facilite l'accès des porteurs de projets et des entrepreneurs aux financements. Prenez le temps de naviguer sur le site Oséo pour chercher une information précise ou par curiosité. La masse d'information réunies est considérable. ★

TENDANCES N° 2

Réalisation: Service Communication, Hôtel de Ville – 92291 Châtenay-Malabry CEDEX, Tél.: 01 46 83 45 40, Fax: 01 46 83 45 72 ■ Site internet: <http://www.chatenay-malabry.fr> ■ E-mail: infos@chatenay-malabry.fr

■ Directeur de la publication: GEORGES SIFFREDI ■ Co-directeur de la publication: MICHEL VINCIENNE ■ Rédaction: Jacques Bonnet ■ Maquette, mise en page: HERMÈS COMMUNICATION, 01 40 80 22 40 ■ Photos: DR ■ Dépôt légal: à parution.

Rencontre



3 QUESTIONS à Daniel Goupillat, nouveau président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine



Quelle valeur porte l'artisanat ?

Artisan, c'est à la fois un métier et un mode de vie, parce que l'entreprise, créée ou reprise, est indissociable de la vie personnelle de l'artisan. Être employeur, répondre aux attentes des clients, trouver des marchés, ce sont des responsabilités qui s'exercent 24 heures sur 24. On vient à l'artisanat par envie d'être son propre patron ou, le plus souvent, par la passion d'un métier. Créer une entreprise est la meilleure façon d'exercer ce métier comme on l'entend. L'enjeu pour l'artisanat aujourd'hui est de trouver ou de retrouver sa place dans notre cité.

L'artisanat a-t-il besoin de reconnaissance ?

Oui, sûrement. La campagne sur l'artisanat « première entreprise de France » a été importante parce qu'elle a permis de faire évoluer l'image de l'artisanat. Aujourd'hui, les messages du « programme anti-morosité » enfoncent le clou et montrent que l'on peut s'épanouir dans l'artisanat et y gagner sa vie. La revalorisation de l'artisanat passe aussi par celle de l'apprentissage. Un jeune apprenti est aujourd'hui un « étudiant des métiers ». Quand il paye sa place de cinéma, il a droit au tarif étudiant. Cela peut sembler anecdotique, mais c'est une reconnaissance. Les entrées en apprentissage augmentent. Notre problème est de trouver

des maîtres de stages. Trop d'artisans ont été déçus ces dernières années. Il faut retrouver un équilibre: les artisans doivent faire preuve de psychologie dans la formation, et les jeunes doivent être aussi conscients de leurs devoirs que de leurs droits.

La préoccupation de Châtenay-Malabry d'aider ses artisans à transmettre leur entreprise* est-elle générale ?

C'est une nécessité: dans les Hauts-de-Seine, 40 % des artisans ont plus de 50 ans. Deux de nos techniciens travaillent avec les artisans pour évaluer les entreprises et préparer les transmissions. Le Conseil général nous apporte son aide. Nous bénéficions du partenariat des banques, mais ce sont souvent des dossiers difficiles, car les prix atteignent des sommets. Pour le vendeur, réaliser une bonne affaire, c'est souvent assurer sa retraite. Il faut donc avoir foi en ses capacités et être motivé pour reprendre une activité. C'est pourquoi il est important de former des jeunes qui puissent devenir des ouvriers qualifiés, puis des patrons, consolidant la chaîne de l'artisanat. ☺

* Châtenay-Malabry a signé avec la Chambre une convention pour favoriser la transmission des entreprises artisanales.

L'avenir de l'artisanat



Six orientations, une priorité: l'avenir de l'Artisanat. C'est la feuille de route des administrateurs de la Chambre de Métiers. Ces orientations sont les suivantes: privilégier la proximité avec les ressortissants, assurer la continuité des actions de la chambre consulaire, développer la capacité à former et à créer des emplois, participer à l'animation de la cité, favoriser la pérennité des entreprises, former les artisans à la modernité.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine
www.cma-nanterre.fr - contact@cma-nanterre.fr
01 47 29 43 43.